



Histoires de transmissions

➤ Témoignages de paysans et paysannes des Monts & Coteaux du Lyonnais

 **ADDEAR**
de la Loire
RÉSEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE

 **ADDEAR**
du Rhône
RÉSEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE

Pourquoi ce recueil ?



Les **ADDEAR de la Loire et du Rhône** mènent depuis 2014 un programme d'actions pour favoriser l'installation et la transmission des fermes des territoires de Monts et Coteaux du Lyonnais : accompagnements individuels, formations collectives, cafés Installation/Transmission, forums... Au fur et à mesure de ce travail nous avons rencontré, accompagné des paysan-ne-s dans leur projet de transmission.

Cinq témoignages ont été recueillis courant 2017 auprès d'agriculteurs-rices des territoires des Monts et Coteaux du Lyonnais ayant transmis leur ferme.

Ces histoires sont toutes singulières et riches d'enseignements. Nous espérons que ce recueil donnera à de nombreux-ses agriculteur-ice-s l'envie de transmettre leur ferme, qu'il les accompagnera dans leurs réflexions, les guidera vers un accompagnement qui leur correspond, et leur donnera des clés pour anticiper et réussir leur projet de transmission.

Nous avons choisi de valoriser ces histoires paysannes en conservant les paroles authentiques des agriculteurs-trices qui les ont offertes. En espérant que ce choix enrichira votre lecture.

Editos



Philippe BONNIER, Vice-président en charge de l'agriculture et du tourisme à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

« L'agriculture est une composante importante de l'économie de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Ce sont environ 900 actifs présents sur le territoire répartis sur 750 sièges d'exploitation. Au-delà de sa contribution au développement économique et à l'emploi, l'agriculture façonne nos paysages et participe à l'attrait et au dynamisme de notre territoire.

Dans les dix prochaines années, la moitié des actifs aura atteint l'âge de la retraite. Le renouvellement des générations à travers la transmission des exploitations représente un enjeu majeur pour les Monts du Lyonnais. C'est pourquoi les élus du territoire ont décidé de soutenir activement les différents partenaires engagés sur ce dossier.

Notre objectif est aussi d'orienter vers un modèle d'agriculture capable de dégager une juste valeur ajoutée à travers des circuits de commercialisation plus proches du consommateur. »



Gérard GRANGE, élu en charge de l'agriculture au Syndicat de l'Ouest Lyonnais et Vice-président en charge de l'agriculture et de l'aménagement de l'espace à la COPAMO¹.

« L'agriculture de l'Ouest Lyonnais, dans un contexte plus périurbain, connaît des mutations importantes...

Compte tenu de la présence d'un bassin de consommation très important et de l'intérêt grandissant des consommateurs pour les circuits alimentaires de proximité, le renouvellement des exploitations est un enjeu majeur pour notre territoire. La question de l'installation et de la transmission des exploitations ne se limite pas aux problèmes d'accès au foncier ou à des financements. L'évolution des projets d'installation exige souvent d'adapter les systèmes d'exploitation, et confirme la nécessité de favoriser les mises en relation cédants-repreneurs, les échanges d'expériences, la mise en situation des porteurs de projet et leur intégration dans les réseaux professionnels. L'objectif commun est de permettre à chaque agriculteur-cédant de réussir sa transmission et à chaque porteur de projet de développer son projet agricole d'installation en préservant une agriculture diversifiée et de qualité.

Le Syndicat de l'Ouest Lyonnais et les Communautés de Communes qui le composent, soutiennent l'ensemble des démarches engagées sur le territoire pour apporter des solutions adaptées et concrètes et ainsi favoriser le renouvellement des actifs agricoles.»



¹ Communauté de Communes du Pays Mornantais



Sommaire ➤

Pourquoi ce recueil ? 2

Editos 4

Carte..... 6

Portraits 8

Michel et Isabelle PONCET 8
La ferme du Val Fleury à Chazelles-sur-Lyon

Michel et Chantal CHAMBE..... 14
La bergerie de Piero et Mano à Ste-Catherine

Bruno et Alice GRILLON 22
La ferme de Montplaisir à Brindas

François POYARD 28
La chèvrerie de Malacombe à St-Martin-en-Haut

Jean-Louis et Danièle NICOLAS 34
La ferme Buffin Beaudoin à Brussieu

Les étapes de la transmission..... 42

Les acteurs de la transmission..... 44

ADDEAR du Rhône et ADDEAR de la Loire 45

Zoom sur nos outils pour accompagner la transmission

- Cafés installation transmission
- Formation « Comment anticiper la transmission de sa ferme? »
- Accompagnement Individuel

Chambre d'Agriculture du Rhône 48

Les outils pour accompagner la transmission

- Point Accueil Transmission (PAT)
- Répertoire Départ Installation (RDI)
- Stage Reprise

Que nous enseignent ces témoignages ?... 50
Un éclairage de Dominique Lataste et Brigitte Chizelle du cabinet Autrement Dit

Remerciements..... 51

La ferme du Val Fleury



Michel et Isabelle PONCET

Chazelles-sur-Lyon

©Elsa Jourdan

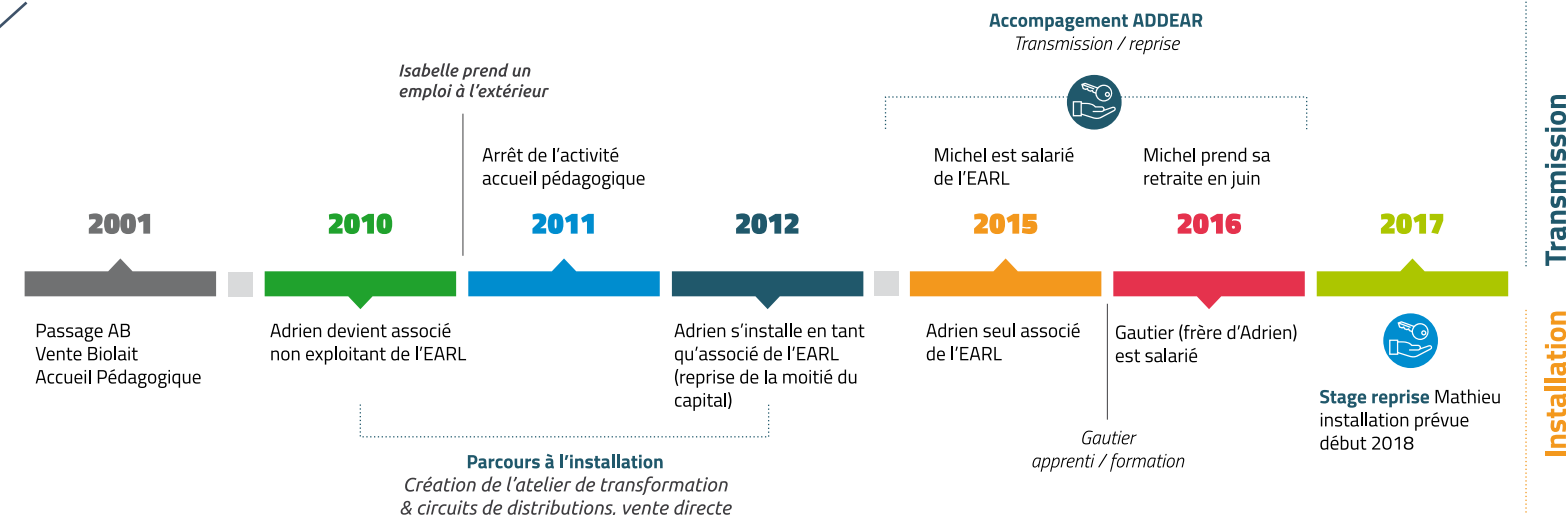
On avait vraiment envie que la ferme continue !

« Aucun de nos enfants n'était intéressé par l'agriculture. Il se trouve que notre fille a rencontré quelqu'un qui est aussi tombé amoureux de la ferme. Adrien était en cours de formation en agriculture conventionnelle mais notre système en agriculture bio lui a plu. Ça n'aurait pas été notre gendre, on aurait cherché quelqu'un qui soit intéressé par la bio, ça c'était obligé. Ça faisait partie des critères qu'on avait retenus lors de la formation transmission, tout comme poursuivre le séchage en grange et transmettre à quelqu'un d'ouvert; ça aussi c'était très important. »

Transmettre une ferme, il faut que ce soit viable et vivable. Cela doit permettre de vivre et de prendre du temps pour soi. On est content de voir qu'Adrien prend du temps pour lui. Il n'y a pas que le boulot dans la vie. »

Michel et Isabelle

Une transmission en plusieurs étapes



« S'installer ici a été facilité par le fait que c'était un peu dans la famille. Michel et Isabelle avaient une vraie volonté d'installer quelqu'un, que la ferme continue. J'ai eu de la chance. » Adrien

La ferme du Val Fleury

La ferme avant Michel et Isabelle PONCET

1980, installation de Michel et Isabelle en production laitière, engraissement de porcs et tabac

Statut juridique : Passage au statut EARL en 2008

Effectif sur l'exploitation : 2 associés

Surface : Au départ 14 Ha puis 32 Ha en fin de carrière

Production / Cheptel : 28 VL laiterie + accueil pédagogique

Mode de conduite : Conventionnel puis conversion AB en 2001

Mode de commercialisation : Lait collecté par Biolait

La ferme après Adrien MAZET

Age à l'installation : 26 ans

Contrôleur laitier puis employé au service de remplacement

Statut juridique : EARL

Effectif sur l'exploitation : 1 chef d'exploitation +1 salarié (2 associés devraient rejoindre la ferme en 2018)

Surface : 32 Ha

Production / Cheptel : 30/32 VL + génisses Laiterie + Transformation de 25% du lait en yaourts/crèmes dessert

Mode de conduite : AB

Mode de commercialisation : Lait collecté par Biolait, restauration collective via BIO A PRO + magasins producteurs, AMAP et systèmes de paniers



©William Gloria

Des choix décisifs qui ont facilité la transmission : une ferme en Bio avec un faible capital à reprendre

« Si on n'avait pas été en bio, la ferme n'aurait sûrement pas été reprise parce qu'elle est toute petite. Au début ça n'a pas été évident mais on est content d'avoir fait la conversion. On avait la plus petite ferme de la commune, et aujourd'hui

elle fait vivre trois personnes. Ça été un avantage pour la transmission parce que le capital n'était pas énorme à reprendre. Pour le repreneur, ça évite de se mettre la corde au cou avec des investissements lourds. » *Michel*

On savait qu'il y avait des choses qui ne seraient pas faites comme nous...

« Mais vu qu'on a décidé de rester là, il faut conjuguer avec. Il faut trouver des solutions pour ne pas trop voir. Dès qu'on va se balader, on voit ce qui se passe, il y a des choses conduites différemment. Ça c'est parfois un peu compliqué pour moi. Alors, ça m'est arrivé de lui dire, faudrait penser à faire ci, à faire ça, et je n'aurais pas dû ! » *Michel*

Pour Michel et Isabelle c'était important que le repreneur puisse faire sa place. « Au début, on disait c'est "le gendre de chez PONCET" Maintenant c'est "Adrien Mazet". Il a vite fait sa place et il a sa reconnaissance à lui. C'est quelqu'un qui passe très bien, qui a vachement accroché. Pour nous, c'était important que très vite la personne soit reconnue pour




©Elsa Jourdan

« la formation nous a beaucoup aidés, ça nous a amenés à réfléchir »

elle-même parce qu'endosser tout le passé des générations d'avant, parfois c'est lourd. »

Surmonter les difficultés : se former et oser se faire accompagner

Michel et Isabelle ont participé à une formation « Anticiper la transmission de

sa ferme » [ cf. outils ADDEAR page 47]. Ce stage leur a permis de parler de leurs envies, mais aussi de leurs craintes. « Les journées avec le psychosociologue, nous ont beaucoup aidés. Ça nous a amenés à vraiment réfléchir. C'est intéressant, on brosse le profil du repreneur et du cédant,

La ferme du Val Fleury

et comment mettre en adéquation tout ça. Parce que quand on a travaillé pendant 35/40 ans, qu'on est né sur le lieu, forcément, il y a des choses que le repreneur ne va pas faire pareil, donc c'est se préparer aussi à ça. Il y a forcément un moment où il y a des petits blocages entre le cédant et le preneur. La formation permet de savoir que c'est normal, qu'il faut s'y préparer et que l'on peut les surmonter. » *Michel*

Une transmission qui a été accompagnée par l'ADDEAR de la Loire

Le regard d'une personne extérieure a été très important. On se voyait régulièrement, tous les trois avec l'accompagnatrice. C'était un lieu et un temps pour poser les choses,

« **Forcément à un moment il y a des petits blocages entre cédant et repreneur** »

était là pour écouter et reformuler. Chacun pouvait s'exprimer sans crainte et ça permettait de ne pas se renfermer. L'équipe pouvait avancer. »

La maison : pas si facile de rester.... mais pas insurmontable

Évoquer la question de la maison ramène Isabelle à parler de sa propre arrivée sur la ferme. « La maison dans la transmission c'est compliqué ! Venir habiter à la place des beaux-parents, c'est pas simple... moi à l'époque j'avais envie de me sentir chez moi ! Ça faisait à peine deux jours qu'on était là et on était déjà en train de repeindre ! Il fallait

lourdes parfois. On savait qu'une tierce-personne

vraiment marquer le changement. Quelque part, j'ai compris ma fille qui n'avait pas envie d'habiter à notre place. Du coup on s'est mis à tout bien séparer : les compteurs électriques, l'eau, les passages... On a beaucoup réfléchi à tout ça et on a essayé de faire quelque chose de bien indépendant. »

Transmettre, c'est aussi prendre du recul sur le regard des autres

« A la campagne, les paysans s'observent beaucoup : les voisins voient si ce n'est pas fait comme je faisais. Si les vaches sautent le fil... les voisins ils vont peut-être râler, mais ils vont râler contre... Adrien. Sauf qu'ils ont tendance à nous appeler quand il y a un souci alors que ce n'est pas chez nous. »



©William Gloria

Regard d'aujourd'hui sur la transmission : il faut laisser la place aux jeunes

« C'est bien ce qui se passe actuellement sur la ferme. Aujourd'hui Adrien est là, mais il y a aussi son frère, et le projet avec un troisième associé. Notre ferme elle fait envie à plein de jeunes ! Donc, c'est chouette, ça continue. Pour nous ça a été beaucoup d'appréhensions pendant quelques temps. A se dire, comment ça va se passer après et puis finalement, c'est bien d'avoir des voisins ! On s'invite ! S'il manque une bricole on se fait signe. Mais il y a toujours des équilibres à trouver. Chacun trouve sa place : nouveaux paysans en activité et retraités. »

Transmettre tellement plus qu'une exploitation.....

« 35 ans de vie professionnelle et 60 ans de vie à la ferme puisque j'y suis né, on n'abandonne pas comme ça... faut pas se raconter des histoires ! L'autre jour, on est allé manger au resto avec Adrien et ses futurs associés et j'ai trouvé ce moment très chouette. On a exprimé un peu toute notre histoire, tout notre vécu, et j'ai senti que les jeunes, ils étaient demandeurs



©William Gloria

Une ferme et toujours plus de projets

Bientôt 2 et prochainement 3 associés à la ferme du Valfleury.

Aujourd'hui Mathieu est en stage reprise et son installation est prévue pour janvier 2018. Gautier, le frère d'Adrien est salarié avec également le projet de devenir associé.

La Bergerie de Piero et Mano



Michel et Chantal CHAMBE

Sainte-Catherine

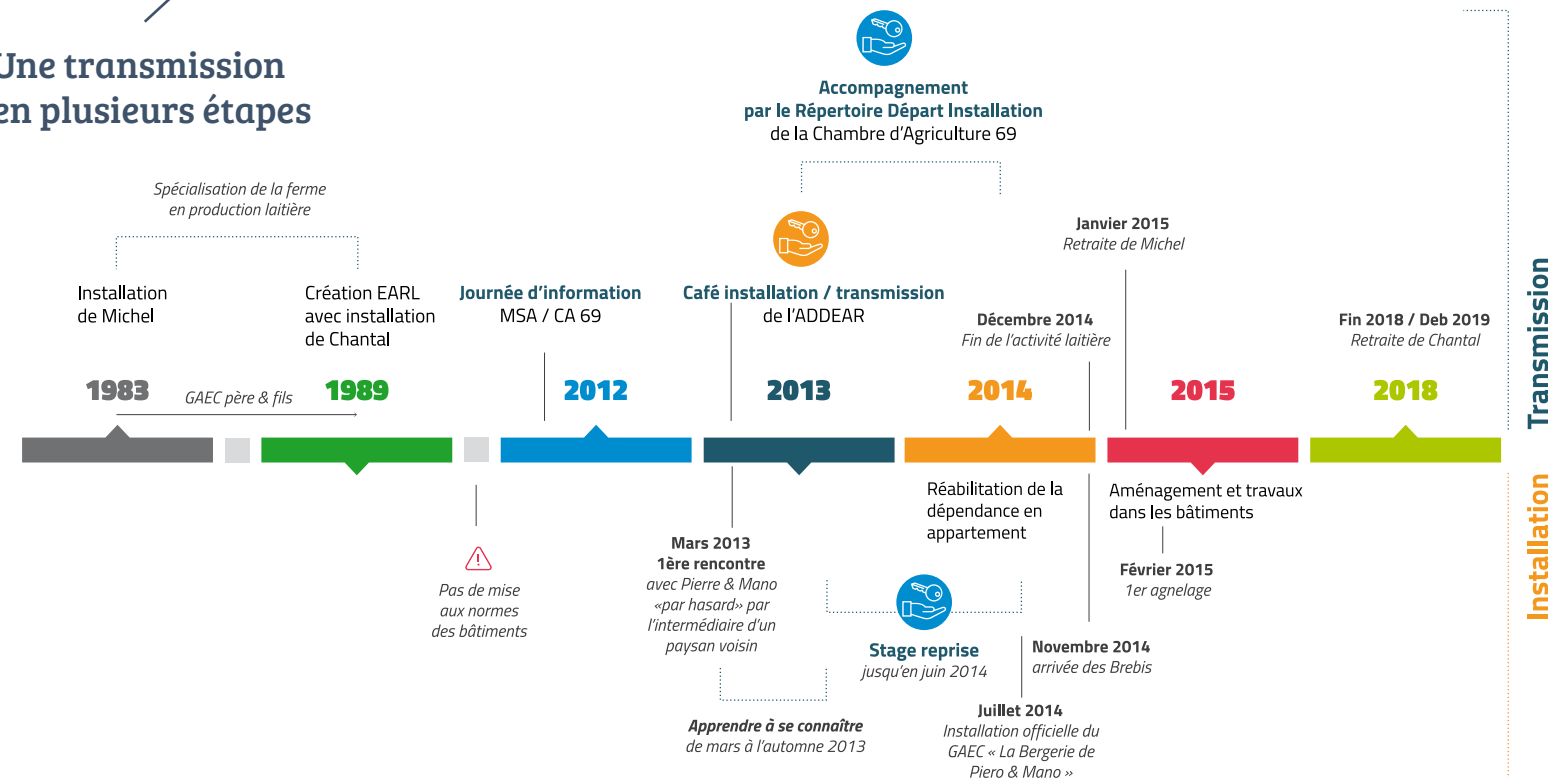
©Louise Tissot

« Quand je les ai rencontrés,
j'ai eu un déclic »

Les parents de Michel étaient fermiers de l'ensemble de l'exploitation. Le bâtiment a été construit par son grand-père. Une exploitation de 35 hectares, tout en fermage. Michel s'installe à 29 ans sur la ferme.

« Avant nous, il y avait plusieurs ateliers : du cochon, des fruits rouges, de la transformation fromagère, il y a eu pas mal de petits ateliers, c'était assez varié comme production. Et moi j'ai voulu spécialiser en production de vaches laitières et vente en laiterie. » Il commence alors en GAEC avec son père. Puis les parents de Michel prennent leur retraite et Chantal le rejoint sur la ferme.

Une transmission en plusieurs étapes



« Notre installation, la vie qu'on a choisie à quatre finalement, ça se joue beaucoup sur le fait de bien s'entendre. Il y a une grande proximité. On est tous les quatre, par notre histoire, attaché à ce lieu, on a envie d'en prendre soin. C'est notre lieu de vie. » Marie-Noëlle MATHIAS

La Bergerie de Piero et Mano

La ferme avant Michel et Chantal CHAMBE

Installation de Michel en 1983 à 29 ans puis en 1989 pour Chantal

Statut juridique : EARL

Effectif sur l'exploitation : 2

Surface : Environ 39 Ha dont 17 en propriété (le reste en fermage).

Cheptel / Production : 35 vaches laitières + une dizaine de génisses de renouvellement chaque année.

Une production d'environ 300 000L de lait pour les dernières années.

Mode de conduite : Conventionnel même si charte de qualité avec la laiterie.

Mode de commercialisation : Vente du lait de vache en laiterie.

La ferme après Pierre BIOT et Marie-Noëlle MATHIAS

Age à l'installation : 2014 : 29 ans pour Pierre et Marie-Noëlle

Statut juridique : GAEC

Effectif sur l'exploitation : 2

Surface : 23 Ha environ.

Cheptel / Production : 70 brebis laitières, 105 brebis avec le renouvellement. Production entre 18 000 et 20 000L. Autonomie alimentaire à 100%.

Mode de conduite : Conventionnel mais passage en bio en cours de réflexion.

Mode de commercialisation : Vente directe principalement (magasin de producteurs *Un Dimanche à la campagne* et *Terres Lyonnaises*) + vente indirecte en épicerie, restaurants, fromagerie.



© Louise Tissot

« Au départ on souhaitait continuer le GAEC avec une personne extérieure. On a fait plusieurs essais d'associations qui n'ont pas fonctionné. On s'est rendu compte que c'était très compliqué d'intégrer quelqu'un qui venait de l'extérieur sur quelque chose d'existant. Du coup on a continué tous les deux et on a mis en place une EARL, c'était les premières EARL du département. »

« On avait 35 vaches laitières environ. On a passé une partie de notre carrière un peu contraint par les quotas. Sur les dernières années, on a pu produire à peu près ce qui correspondait à notre capacité de travail et à la surface d'exploitation, enfin... à la structure de l'exploitation. Sur les 5 dernières années, on est arrivé à pratiquement 300 000 litres à deux. »

D'abord une réflexion sur un changement de production avant la retraite

« On pensait plus pour nous, à faire autre chose, on ne pensait pas trop à la transmission. A partir de la crise de 2008, il y a eu vraiment un ras le bol... d'ailleurs on avait suivi des groupes de dialogue avec la MSA pour exprimer un peu notre ressenti. On avait envie d'arrêter la production laitière, mais la remplacer par quoi? On n'a pas trouvé de solution. On a fini bon an mal an en production laitière, mais un peu à bout de souffle. »



© Louise Tissot

« On n'avait pas trop envisagé comment pourrait se passer la succession en dehors de la famille »

nos exploitations n'allaient pas se transmettre comme ça. Pour nous ce n'était pas logique de transmettre une exploitation laitière dans la forme qu'elle avait. »

Michel pouvait prétendre à la retraite à 60 ans. « Vu le bâtiment qu'on a et vu la disposition des terrains, on aurait pu

Michel et Chantal ont décidé de ne pas faire les mises aux normes. « Parce qu'on pensait que

vendre le bâtiment et laisser partir les terrains à l'agrandissement. Ça aurait été très facile et économiquement peut être plus intéressant pour nous. Mais ce n'était pas notre souhait ! »

De leurs quatre enfants, aucun ne souhaitait reprendre l'exploitation. « On n'avait pas trop envisagé comment pourrait se passer la succession en dehors de la famille, parce qu'on ne voyait pas trop d'issues, enfin pas trop de possibilités. »

La Bergerie de Piero et Mano

Comme Chantal est plus jeune que Michel et ne peut prétendre à la retraite en même temps que son mari, une réflexion commence, pour savoir si Chantal souhaite continuer une activité sur la ferme ou trouver un emploi salarié à l'extérieur. Elle décide de conserver une activité sur l'exploitation.

Et puis un jour en allant au village chercher du pain....

« Comme par hasard, j'y vais rarement en plus, un dimanche, je rencontre un voisin de Saint-André, un éleveur de chèvres et de brebis, il se baladait avec un couple et puis en discutant avec eux, il me dit : je suis en train de leur montrer les endroits potentiels où les exploitants n'ont pas de reprise, pas de succession. »

Le jeune couple voulait s'installer sur les Monts du Lyonnais, et habitait le village d'à



© Louise Tissot

« J'ai senti un courant qui passait assez bien. Ils avaient beaucoup de respect par rapport à l'existant »

côté, à Saint-Martin-en-Haut. Leur souhait était de reprendre une exploitation en brebis laitières. Ils avaient déjà fait une tentative de reprise qui n'avait pas abouti en Isère. Depuis, ils s'étaient formés et travaillaient comme salariés agricoles.

« Il y a eu cette rencontre le dimanche matin tous les quatre, et un mois après on s'est revu. On a exposé notre parcours de vie, ce qu'on souhaitait... Et ça correspondait. »

Le fait qu'ils travaillent en couple a rassuré Michel et Chantal (de savoir que l'un pouvait s'appuyer sur l'autre dans une période plus


compliquée). Le fait que Pierre BIOT et Marie-Noëlle MATHIAS aient pour projet de fabriquer le produit de A à Z (de la traite à la vente des fromages) était aussi un point important : « ça correspondait à ce qu'on ressentait comme avenir pour l'agriculture ».

Ne pas arriver avec ses gros souliers

« J'ai senti un courant qui passait assez bien. Ils avaient beaucoup de respect par rapport à l'existant, par rapport à ce qui avait été fait. Et ça, ça m'a beaucoup marqué. Cette position de ne pas arriver comme ça avec des gros souliers et puis dire ben moi je vais faire ça, ça, ça... Ils étaient plutôt dans l'observation, à regarder comment on vivait et comment les choses s'étaient faites dans le temps. »

Les 2 couples se rencontrent plusieurs fois pour apprendre à se connaître. Chantal raconte : « La première année avant qu'on soit plus impliqué les uns avec les autres, on leur avait proposé de faire un bout de jardin si ça les intéressait. Ça nous a permis de se voir un petit peu plus et de voir un peu aussi de quelle manière ils travaillaient le jardin. »

« Quand on a avancé un peu dans notre réflexion, on a été aiguillé par la Chambre d'Agriculture, la conseillère nous a fait

poser les questions en essayant de voir un peu plus sur la durée. On s'est inscrit au Répertoire Départ Installation [ cf. outils CA69 page 49] et on a pu mettre en place un stage reprise avec Pierre, qui était limité à un an. On a démarré ce stage à l'automne 2013. » Michel

Réhabiliter une dépendance en appartement pour les repreneurs

« En 2013, quand le projet s'est confirmé, la question du logement pour Pierre et Mano s'est posée. On a réfléchi, et on s'est dit qu'on n'était pas prêt à s'en aller de là. »

La maison d'habitation est grande mais ne peut pas se diviser. Il fallait alors trouver une solution pour que Pierre et Marie-Noëlle puissent vivre sur place.

Michel et Chantal prennent alors la décision de rénover

une dépendance attenante à leur maison d'habitation, en appartement « On a laissé les murs et le toit et on a refait carrément un appartement sur deux niveaux, de 65 mètres carrés environ. » Le réaménagement de cette dépendance a été fait avec l'aide



© Louise Tissot

de Pierre pendant le stage reprise. Au départ, l'idée était de faire deux entrées séparées pour chacun des couples. Finalement, ça ne s'est pas fait et ça ne gêne pas. La cour est même devenue un lieu de rencontre entre cédants et repreneurs, qui sinon « peuvent passer plusieurs jours sans se voir. »

La Bergerie de Piero et Mano

Aujourd'hui les deux couples mais aussi deux activités cohabitent sur la ferme, Chantal a conservé 17 Ha pour la production de céréales, Pierre et Mano ont installé leur atelier de brebis laitières.

« Au niveau de la répartition des terrains c'était plutôt facile parce que les terres de culture sont plutôt sur un côté et ça ne gêne pas les deux entités. On se complète au niveau du matériel, on en a vendu une partie et gardé une partie en copropriété. On s'en échange aussi. On se donne des coups de main occasionnellement quand Pierre a besoin de conseils sur les terrains. Ils restent très ouverts et à l'écoute. » *Michel*

« Il y a des gens qui me disent qu'ils les apprécient... »

par rapport à leur ouverture, par rapport à leur simplicité, sur le fait de ne pas remettre en cause tout l'existant. Ils participent à la

CUMA, Pierre est même rentré au conseil d'administration. Leur objectif, c'était de ne pas acheter du matériel individuellement. Ça fait partie des échanges avec le voisinage par le biais du matériel. Ça se passe bien. »

Pendant le stage reprise, Pierre a accompagné Michel et a pu assister à des réunions, aux Assemblées Générales et cela a permis des premières rencontres avec les voisins, de faire connaissance.

Une transmission « tout en fermage »

Pierre et Marie-Noëlle ont un bail à ferme sur les terrains, l'appartement d'habitation et le bâtiment d'exploitation. « C'est tout en fermage, c'était leur souhait. Ça n'a pas posé de problème par rapport au propriétaire, qui a accepté facilement de leur louer le terrain. Et ils sont également nos locataires ».

« Si on avait dû tout acheter, l'endettement aurait été très élevé ! Le fermage, cela amène

un peu de souplesse et surtout ça permet de pas trop donner d'argent aux banques, de se tirer tout de suite du revenu. » *Pierre*

Pierre et Marie-Noëlle ont investi dans la transformation du bâtiment.

« Dans la mesure où eux finançaient la transformation, ça les obligeait à amortir un petit peu l'argent qu'ils ont apporté. Ça amenait une sécurité pour nous. » *Michel et Chantal*

Renouveler le monde rural

« Notre village a misé sur l'activité en milieu rural. On a la chance d'être aux portes des villes et d'être dans des régions variées et où il y a encore plein de vie en milieu rural. Je pense que le renouveau ne viendra pas forcément des gens sur place, des agriculteurs « authentiques », mais plus de gens qui viennent de l'extérieur avec des idées nouvelles pour réinventer nos métiers. »

Michel



Aujourd'hui les deux couples
mais aussi deux activités
cohabitent sur la ferme.

Pour la 2ème phase de transmission après la retraite de Chantal, rien n'est encore fixé. « Alors peut-être qu'on va faire confiance à la providence... c'est un peu l'histoire de la transmission. » *Michel*

Pierre et Mano envisagent de prendre un.e salarié.e sur la transformation fromagère. La construction d'un séchage en grange est en réflexion.

La ferme de Montplaisir



Bruno et Alice GRILLON

Brindas

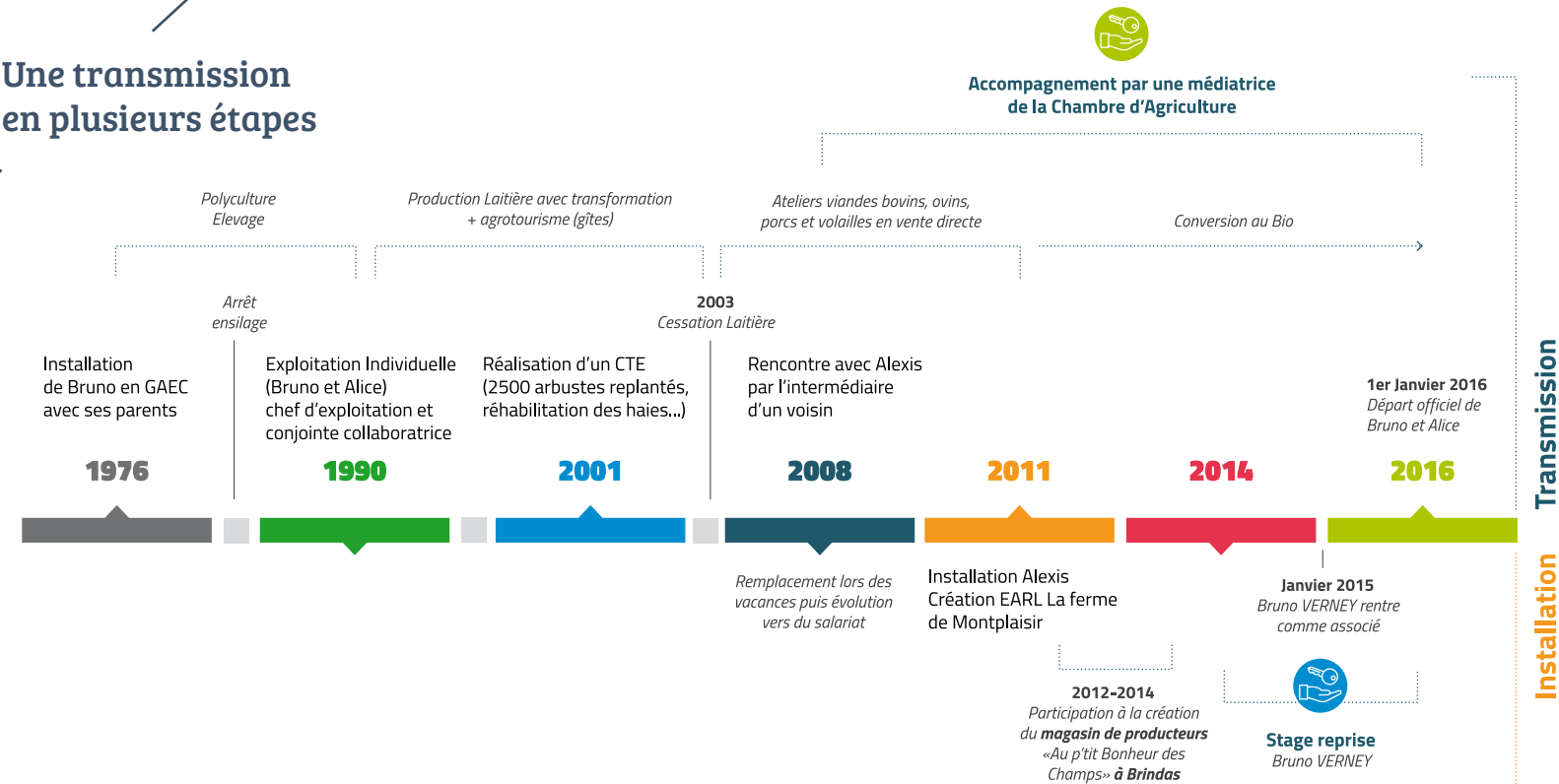
©Camille Crini

Une transmission progressive par le salariat puis l'association

Paul et Josette GRILLON sont arrivés sur la ferme de Montplaisir en 1953, en tant que fermiers. La production laitière est l'activité principale. En 1962, avec l'accord du propriétaire, ils construisent une stabulation de 500 mètres carrés, afin de faciliter le développement de l'élevage. Dès 1959, P. GRILLON en pionnier, va mettre en place la vente à la ferme. « C'était déjà une ouverture sur le circuit court et la vente directe » souligne Bruno. Cette activité va perdurer et se développer, constituant l'ADN de cette exploitation.

En 1972 avec un BTA, Bruno rejoint ses parents pour les aider, et mettre en pratique de nouvelles techniques. En 1976, Bruno et sa femme s'installent en GAEC avec ses parents pour travailler ensemble jusqu'en 1990, date de leur retraite.

Une transmission en plusieurs étapes



« La transmission de la ferme s'est bien déroulée parce que nous avons pris le temps de faire les choses, de nous connaître. L'accompagnement dans les différentes étapes par une personne extérieure a été déterminant. »

Alexis

La ferme de Montplaisir

La ferme avant Bruno et Alice GRILLON

1976 : installation de Bruno et Alice

Statut juridique : entreprise individuelle

Effectif sur l'exploitation : 2 actifs (Bruno en tant que chef d'exploitation et Alice en tant que conjointe collaboratrice)

Surface : 30 Ha dont 1,8 Ha en propriété

Cheptel / Production :

- 1988-2003 : production laitière et transformation | 25 VL (Holstein)
- 2003-2015 : production viande : une dizaine de génisses laitonnnes par an, 60 brebis et une centaine d'agneaux par an, une vingtaine de porcs, 150-200 volailles pondeuses

Mode de conduite : pas de labellisation particulière, autonomie alimentaire. Contrat Territorial d'Exploitation réalisé sur la ferme.

Mode de commercialisation :

- Production laitière jusqu'en 2003 : tout était transformé autant que possible (yaourt, fromage, beurre...) et les produits étaient ensuite, en majorité, vendus sur place, en direct à la ferme / ventes également auprès de restaurants, magasins, et sur les marchés
- Production viande : transformation réalisée par un boucher, puis vente en caissettes à la ferme, en vente directe

La ferme après Alexis JACQUIER et Bruno VERNEY

Age à l'installation : Alexis : 29 ans , Bruno : 27 ans

Métier avant l'installation :

Alexis : salarié agricole , Bruno V : boucher

Statut juridique : EARL

Effectif sur l'exploitation : 2 associés

Surface : 40 Ha dont 3,5 Ha en propriété de l'EARL

Cheptel / Production : 15 vaches allaitantes (Limousines) 40 brebis et une soixantaine d'agneaux (arrêt en 2018) / 250 pondeuses / 60-75 porcs à l'engraissement

Mode de conduite : Agriculture Biologique

Mode de commercialisation :

- Brindas : un magasin de producteurs regroupant 7 associés (60-70% des ventes)
- Chaponost : une AMAP pour les œufs
- Ste Foy-lès-Lyon : une association de paniers « *A deux près de chez vous* » avec un peu d'œufs et de viande (20% des ventes)

Dès 1990, ils jouent la carte de l'agrotourisme en construisant des gîtes. « Nous avons eu la chance, l'opportunité d'acheter 2 Ha de terrain, pour construire notre maison et nos gîtes, sans pour autant, chercher à faire la course aux hectares.

Cela permet d'entretenir et de valoriser les bâtiments, de créer du lien social, d'apporter un revenu complémentaire, d'assurer une meilleure retraite. Pour info, la retraite moyenne d'un agriculteur est de 750 euros, et 300 à 350 pour sa conjointe, avec plus de 42 ans de cotisation. Inadmissible ! Mr le Président, ce n'est pas une réforme qu'il faut, c'est une révolution ! » *Bruno*

En 2003, pour un choix de vie moins chronométrée, Alice et Bruno décident d'orienter leur métier en production de viande, toujours en vente directe : bovine, avec des génisses de trois ans, agneaux et porcs charcutiers, le tout en caissettes.

Il faut apprendre à se connaître

Lorsqu'Alexis et Bruno se rencontrent pour la première fois par le biais d'un voisin, Bruno n'a que 55 ans. Un an après cette première rencontre, Bruno reprend contact avec



©Camille Crini

« Une relation de confiance s'est construite progressivement »

Alexis et lui propose de se faire remplacer de temps en temps pour partir en vacances et quelques week-ends.

« C'est comme ça que l'on a appris à se connaître l'un l'autre, je n'attendais pas vraiment quelqu'un, mais ça me dépannait bien, et ça lui permettait de découvrir notre exploitation. Une relation de confiance se construit progressivement, je n'aime pas la méthode trop brute, trop radicale, il faut du temps pour apprendre à se connaître.»

Bruno

Alexis devient salarié à mi-temps, en TESA¹. Il conserve un autre travail à côté, et commence à trouver la situation compliquée, à jongler entre les deux emplois. « J'aimais bien l'exploitation, le système de travail, l'organisation, je voulais m'installer ici, et cesser mon activité chez Jeannot. » *Alexis*.

Ils prennent finalement la décision de s'associer, et vont travailler quatre ans ensemble, gérant l'exploitation sous

La ferme de Montplaisir

forme d'EARL. Alexis s'installe avec les aides et achète 50% du capital. La ferme est très peu endettée, seulement 7000 euros.

Une banque de temps, un bon compromis pour s'y retrouver

Le travail en commun n'est pas toujours facile, puisque chacun a ses idées, sa façon de faire qui lui est propre, sa vision des choses, ses objectifs. Un certain choc générationnel des pratiques, qui n'empêche pas les deux associés de s'entendre et de faire tourner l'exploitation ensemble.

Cette période permet à Alexis d'apprendre beaucoup aux côtés de Bruno. Il découvre la clientèle, et se fait apprécier de cette dernière. Il apprend le métier de vendeur. Chacun compte ses heures : « J'avais mes activités municipales qui me prenaient pas mal de temps, plus d'autres associations

telles que le crédit agricole. A la fin du mois, nous comptons nos heures, en se faisant confiance. Le barème était assez bas pour ne pas plomber notre exploitation, c'était un compromis que nous avons trouvé » *Bruno*

Pendant cette période, ils sont accompagnés par une médiatrice de la chambre d'agriculture.

En 2014, le boucher avec qui ils travaillent leur annonce qu'il ne peut plus venir. Ils demandent à Bruno VERNEY, un jeune boucher, de venir essayer. « Je le connaissais, je savais qu'il travaillait bien » *Bruno G.*

Alexis, qui ne souhaitait pourtant pas prendre d'associé, revient sur sa décision lorsque Bruno V. lui fait part de son intention de quitter le statut de salarié et de se mettre à son compte. En 2014, ils vont travailler ensemble, apprendre à se connaître et en 2015, la décision est prise, de s'associer, en rachetant les parts restantes d'Alice et



©Camille Crini

Bruno qui se retirent progressivement.

Un bel outil de travail, pas de dettes, une bonne clientèle fidèle, des éléments essentiels qui vont encourager la transmission.

Pour Bruno G, ce qui était important, c'était de transmettre une exploitation propre et saine, avec du potentiel. Comme il l'explique, l'exploitation est bien structurée, bien placée, avec une bonne antériorité. Ces atouts ont convaincu Alexis et Bruno V, de la valeur de

cette exploitation. « Lorsque l'on cède son exploitation, il faut trouver des compromis pour que chacun soit satisfait. »

Aujourd'hui Alexis et Bruno V. n'habitent pas sur la ferme, ils ont développé l'atelier bovin, conservé l'atelier des poules pondeuses, les porcs ont été transférés à Saint-Martin-en-Haut, pour des raisons pratiques et de commodité.

Les relations sont très cordiales, et Bruno G a su prendre du recul par rapport à son ancienne activité. « C'est à eux de gérer, de saisir les opportunités, de se faire plaisir dans leur métier. » *Bruno G.*

Il faut se préparer dans sa tête

« J'apprécie d'être assez loin du cœur de l'exploitation, environ 400 mètres, cela me permet d'être plus indépendant, et de ne pas les gêner. La retraite je l'apprécie pleinement, plus de liberté, de temps à consacrer aux enfants et aux onze petits enfants. Profiter de nombreuses activités, marche, vélo, chant. Avec mon épouse, nous avons fait le choix de tourner la page, de repartir sur d'autres projets, d'autres objectifs, et c'est sans regret.



©Camille Crini

Les projets de la ferme

Alexis et Bruno V. doivent libérer les bâtiments dont ils sont fermiers, fin 2018. Ils envisagent de construire en 3 étapes : un nouveau labo de découpe, une stabulation et un appartement pour un des associés.

La ferme forme actuellement un apprenti boucher qui sera embauché à plein temps en juillet 2018. La ferme proposera de la prestation extérieure de découpe pour des éleveurs voisins.

L'agriculture est un beau métier, mais il n'est pas facile. Alexis et Bruno forment un bon binôme, ils sont très complémentaires, je leur souhaite bonne chance et bonne réussite. »

La chèvrerie de Malacombe



François POYARD

St Martin en Haut

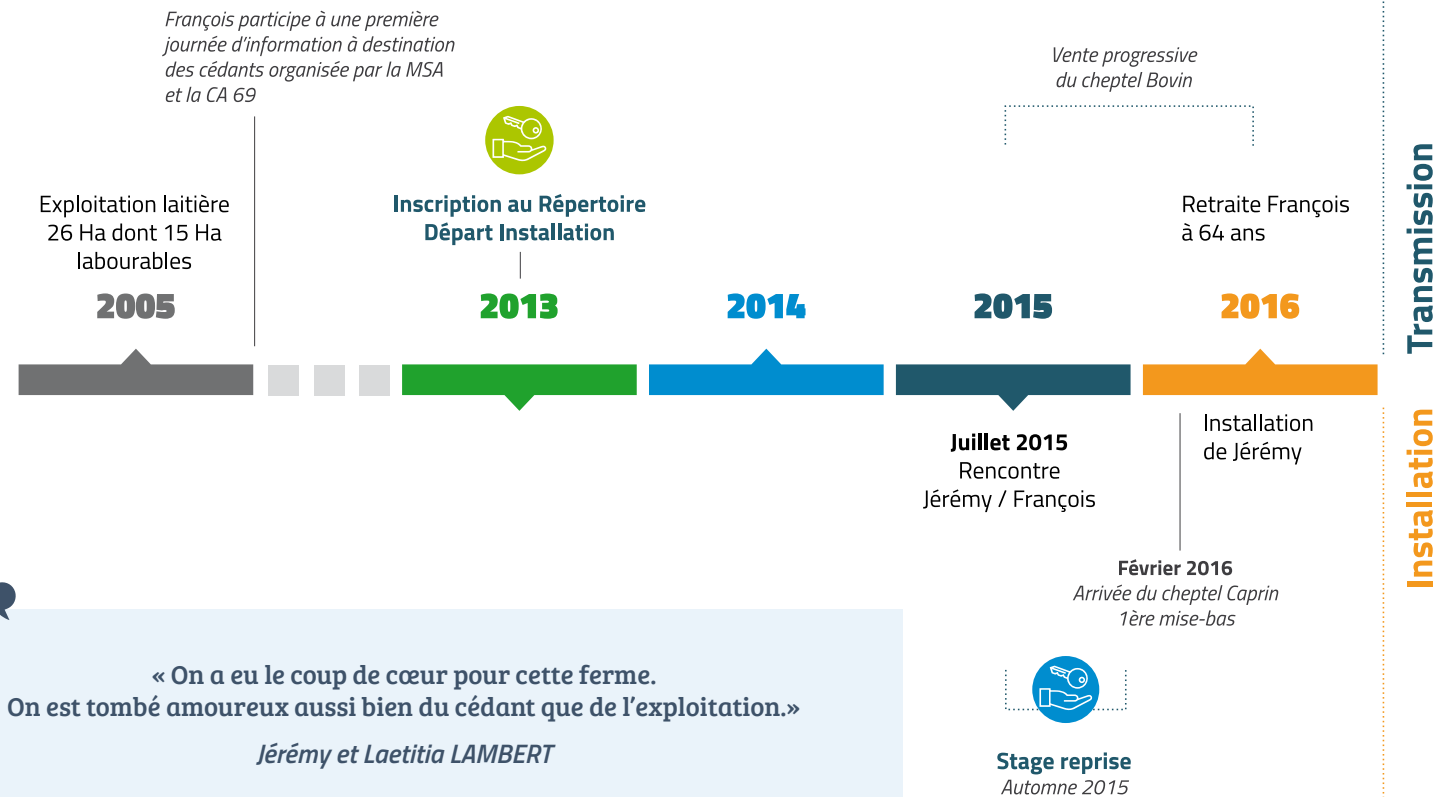
©Louise Tissot

Une transmission avec changement de production

L'exploitation de François POYARD se situe sur le hameau La Malacombe à St-Martin-en-Haut. C'est une exploitation en vaches laitières, transmise de père en fils.

François POYARD a transmis son exploitation début 2016 à JérémY LAMBERT, installé hors cadre familial en caprin lait et transformation fromagère.

Une transmission en plusieurs étapes



« On a eu le coup de cœur pour cette ferme. On est tombé amoureux aussi bien du cédant que de l'exploitation. »

JérémY et Laetitia LAMBERT

La chèvrerie de Malacombe

Il fallait bien prendre une décision

« Ce qui m'a décidé, c'est que je ne voulais pas casser la ferme, la morceler. J'avais envie de remettre quelqu'un sur cette ferme. » François participe à une première journée d'information à destination des cédants organisée par la MSA et la Chambre d'agriculture du Rhône lorsqu'il a 57 ans.

« Je n'avais pas forcément envie d'arrêter, et je n'avais pas assez cotisé pour toucher ma retraite avant 64-65 ans, je n'étais donc pas pressé. »

François a finalement transmis sa ferme à 64 ans, 1 an avant sa retraite à taux plein.

Avant de chercher un repreneur, prendre le temps d'en parler en famille au cas où....

« J'ai passé toute ma vie sur cette ferme, depuis la naissance ! » Alors avant de chercher un repreneur hors cadre familial, François a parlé à la famille : « J'ai demandé à mes neveux, mes nièces, s'ils voulaient reprendre. Mais ils sont tous dans des métiers différents, il y avait bien



© Louise Tissot

La ferme avant François POYARD

Statut juridique : Exploitation individuelle

Surface : 26 Ha dont 15 Ha labourables

Cheptel : 26 vaches laitières + suite

Mode de conduite : Conventionnel

Mode de commercialisation : Laiterie

La ferme après Jérémy LAMBERT

Age à l'installation : 30 ans

Métier avant installation :
Chauffeur poids lourd

Statut juridique : Exploitation individuelle

Surface : identique

Cheptel : 80 chèvres

Mode de conduite : Conventionnel

Mode de commercialisation :
Transformation, en vente directe (marchés et magasin « Rue des Producteurs » à Lyon) et livraison restaurants / collectivités / épicerie avec Via Terroir

une nièce qui petite était tout le temps à la ferme pendant les vacances. Elle aurait peut-être été intéressée mais son copain est sur la Loire et ils ne voulaient pas revenir de ce côté. Elle voulait faire des chevaux, moi je ne voulais pas de chevaux sur la ferme mais bon c'est ma nièce, je l'aurais accepté quand même mais finalement ça ne s'est pas fait. » François s'inscrit alors au RDI en 2013. [[76](#) cf. outils CA 69 page 49]

Une transmission et plusieurs scénarios possibles

« J'avais deux possibilités, une première version en louant les terres et en vendant la stabulation, et une deuxième version où tout était à vendre. Je n'étais pas contre la vente. Mais ça me va bien comme ça s'est passé : garder mon logement, louer les terrains et vendre la stabulation. Dans le contexte d'aujourd'hui, je savais qu'ils n'allaient pas tout acheter. »

Tout s'accélère après la rencontre avec Jérémy

Durant deux ans, cinq personnes ont visité la ferme par l'intermédiaire de la Chambre d'Agriculture ou de la SAFER.



© Louise Tissot

« Je n'avais pas forcément envie d'arrêter, et je n'avais pas assez cotisé pour toucher ma retraite »

« Ça a commencé par des gens qui voulaient faire des céréales, du maraîchage, une personne pour des chevaux, lui il voulait tout acheter. Ça ne m'intéressait pas, il voulait tout casser, faire des grands terrains, et puis je n'étais pas intéressé par les chevaux. »

Pour certains la surface était trop grande : « du maraîchage sur tous les hectares c'était trop grand ! Il aurait fallu diviser la ferme,

j'étais obligé de louer à d'autres pour compléter. Il y avait des voisins intéressés mais je voulais pas que ça se divise ». D'autres ont choisi une autre ferme avec plus de terrains labourables notamment un paysan boulanger actuellement installé sur Mornant.

Jérémy et sa compagne sont venus visiter la ferme à la fin du printemps 2015 : « Finalement c'est plutôt eux qui ont choisi »

Un changement de production sur la ferme

François a vendu la stabulation et loué les

La chèvrerie de Malacombe

terrains ainsi qu'une ancienne grange. JérémY a pu installer sa chèvrerie et son atelier de transformation fromagère. La stabulation n'étant pas attenante au bâtiment cela a permis de séparer les espaces de chacun et limiter les problèmes de cohabitation. La négociation a également porté sur la maison, François envisageait de partir mais les repreneurs ne souhaitaient pas acheter l'habitation. François est donc resté dans sa maison et il est prévu de leur louer un appartement après rénovation dans des anciens bâtiments de la ferme. Les travaux sont prévus fin 2017 et seront conduits par François. Pour l'instant JérémY et sa famille habitent à un quart d'heure de l'exploitation. François envisage à terme de vendre l'habitation.

La négociation s'est faite autour du prix d'achat, mais aussi autour de la production puisque François souhaitait qu'il garde un atelier vaches laitières. « C'est sûr que je préfère les vaches aux chèvres mais si ça

avait continué en vache il aurait fallu plus de terrains et par ici le terrain il est couru. JérémY voulait faire des chèvres. Moi, j'aurais bien vu qu'il continue les vaches et même peut être faire les deux. Il ne voulait pas. J'ai pas vraiment insisté, il faut bien laisser la place aux jeunes ».

**« il m'a demandé
si je pouvais avancer
la transmission.
J'ai accepté »**

Il a aussi fallu se mettre d'accord sur une date de transmission. François a accepté d'avancer de quelques mois son arrêt d'activité pour permettre à JérémY d'être prêt pour accueillir son cheptel dans les temps: « ça a été un peu avancé, parce qu'il voulait rentrer ses chèvres pour qu'elles aient les cabris en février. On avait plutôt prévu en avril ou début mai.

Le stage reprise, une étape marquante

Un stage reprise de deux mois a été effectué à l'automne 2015 où les productions de vaches et chèvres ont cohabité pendant quelques mois, jusqu'en avril 2016. « Je finissais mon activité et lui il commençait à préparer la sienne. »

C'est pendant cette période de stage que François a présenté son repreneur aux propriétaires du foncier (6Ha). « Au début quand je leur ai dit que j'arrêtais, certains propriétaires ont un peu tiqué. Ils m'ont demandé qui reprenait...ils voulaient le voir. Je l'ai amené avec moi, il a dû leur plaire, et ils ont reloué. »

Le stage reprise a duré officiellement deux mois mais le temps de la transmission a été plus long. « Toute l'année 2016, je lui ai fait voir, je lui ai donné des conseils. Je l'aide encore aujourd'hui, il vient me demander

conseil parce qu'il ne connaît pas encore tout sur les terrains. »

Un accompagnement nécessaire

François a été accompagné par la Chambre d'Agriculture et la SAFER. « C'est sûr que la chambre, nous a bien aidés, s'il n'y avait pas de structure comme ça, je pense que ça serait plus dur pour trouver quelqu'un. » La SAFER a permis d'aider à fixer le "juste prix". « C'est plus eux qui ont fait le prix. Parce que moi au début j'étais au-dessus. Ils m'ont dit si vous voulez vendre votre ferme, il faut mettre un prix raisonnable. »

Il faut bien laisser de la place aux jeunes

Tout s'est fait assez vite depuis la rencontre avec JérémY « Je me suis toujours dit que j'avais le temps vu que j'avais prévu d'aller jusqu'à 65 ans, et finalement ça s'est fait un peu plus vite que je pensais. »

Sur le moment, le fait d'arrêter l'a un peu chamboulé. « Sur le coup ça fait tout drôle. On a toujours eu l'habitude de se lever le matin et là d'un coup c'est la coupure. »

L'opportunité s'est présentée de travailler au service de remplacement « Depuis deux



©Louise Tissot

mois je remplace quelqu'un qui est en arrêt, j'y vais tous les jours donc ça commence à faire. Mais j'arrête bientôt après je serai tranquille. Je ne reprendrai pas. Je resterai un moment tranquille. »

Regard sur la transmission

« Quand j'ai commencé à parler de transmettre, tout le monde me disait : tu y arriveras jamais, tu le feras pas et tu trouveras jamais quelqu'un. Moi je me suis dit : on verra bien. Et puis ça s'est fait, quelqu'un était intéressé et je lui ai laissé. »

Les projets de la ferme

JérémY, Laetitia et leurs enfants habitent sur la ferme dans le logement rénové par François depuis novembre 2017. « C'est le bonheur de ne plus faire 40 km et d'aller traire à pied ». Dès 2018, une partie du lait de chèvre produit sur la ferme sera vendu en laiterie via la nouvelle collecte sur les Monts du Lyonnais assurée par la société AGRIAL.

JérémY prévoit de transformer un tiers du lait produit en fromage et poursuivre la vente directe. Ils anticipent ainsi l'installation de Laetitia dans 4 ou 5 ans (augmentation du cheptel et du volume de lait pour la laiterie).

La ferme Buffin-Beaudoin



Jean-Louis et Danièle NICOLAS

Brussieu

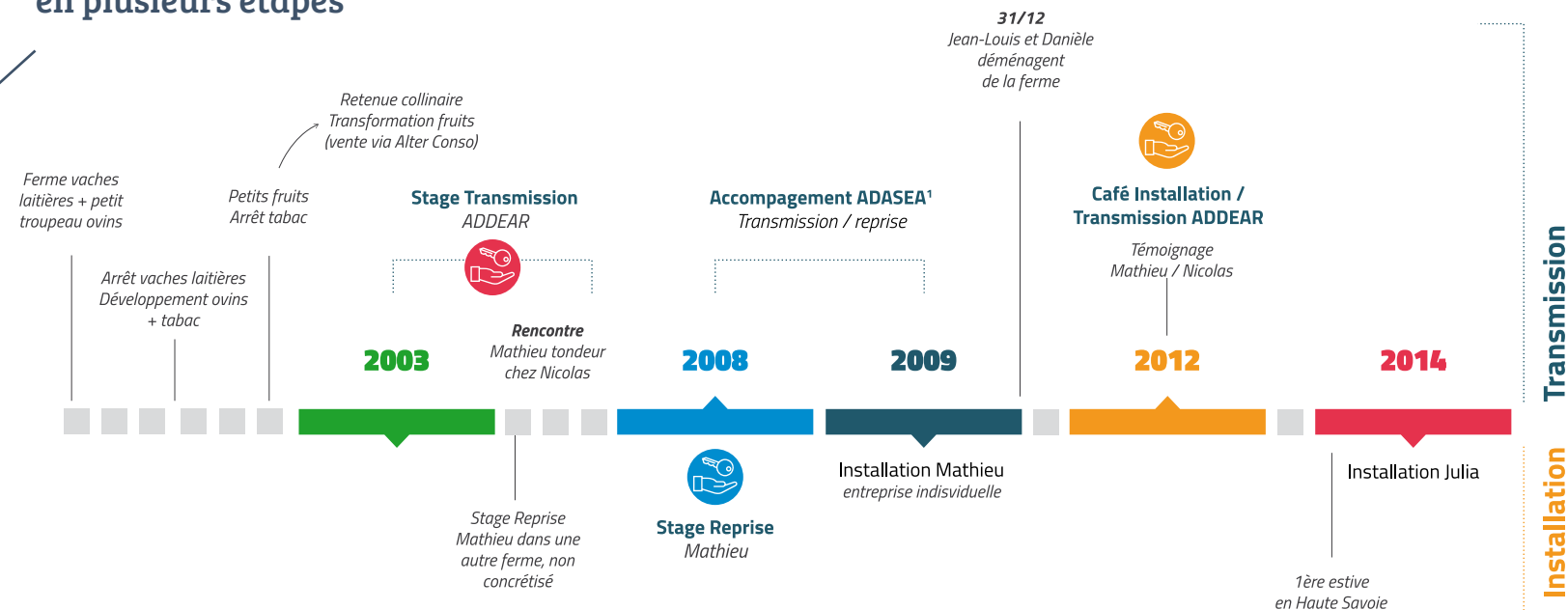
©Louise Tissot

Des choix décisifs les dix dernières années de carrière

La ferme de Jean-Louis et Danièle NICOLAS est dans la famille depuis plusieurs générations. Les terres sont propriété de Jean-Louis, de ses 9 frères et sœurs qui ont constitué un GFA familial.

A l'origine c'était une ferme en vaches laitières avec un petit troupeau de moutons, il a abandonné l'activité "vaches laitières" qui demandait beaucoup d'investissements et ne l'attirait guère, pour développer le cheptel de moutons dont il écoulait la viande en coopérative.

Une transmission en plusieurs étapes



« Commencer en location c'est bien, c'est la liberté »
 « La propriété te fait vivre pauvre et mourir riche »
 Mathieu

¹ ADASEA : Association qui jusqu'en 2010 avait pour mission la mise en œuvre départementale des politiques des structures des exploitations agricoles : installation des jeunes agriculteurs, transmission-reprise des exploitations. Ces missions de service public sont aujourd'hui assurées par les Chambres d'Agriculture et les partenaires à l'installation

La ferme Buffin-Beaudoin

La ferme avant Jean-Louis et Danièle NICOLAS

Statut juridique : Exploitation individuelle

Surface : 26 Ha dont 6 Ha labourables

Cheptel : 170 mères brebis

Culture petits fruits : 0,5 Ha

Mode de conduite :
Conventionnel pour la viande,
« éthique de production » pour les fruits

Mode de commercialisation : Coopérative
(viande) , Alterconso (fruits et confitures)

¹ La coopérative Alter-Conso distribue chaque semaine, à plus de 700 personnes, des paniers de produits agricoles locaux, dans 14 lieux de la Métropole de Lyon.

La ferme après Mathieu BUFFIN & Julia BEAUDOIN

Age à l'installation : Mathieu (2009) : 32 ans
Julia (2014) : 28 ans

Métier avant installation : Mathieu : Tondeur
Julia : Directrice de l'association APOSNO (salon
Tech-ovin)

Statut juridique : Entreprise individuelle puis
Gaec à partir de 2014 (2 UTH)

Surface : 43 Ha + estives en Haute Savoie

Cheptel : 420 brebis

Culture petits fruits : 0,5 Ha

Mode de conduite : Label rouge (agneaux)
Agriculture Biologique (fruits)

Mode de commercialisation :
Ovin : 1/3 vente directe (AMAP et particuliers)
2/3 en coopérative | Fruits : Alterconso



© Louise Tissot

La culture irriguée de tabac a longtemps été une seconde activité de la ferme avant d'être remplacée (pour des raisons éthiques et financières) par la production de petits fruits sur un demi-hectare. Danièle a développé une activité de transformation (confitures) qui, ajoutée à la vente des fruits en circuit court (Alter-Conso¹ sur Lyon), a permis à la ferme de maintenir son équilibre économique.

« Pour nous transmettre, c'était logique, ça a toujours été dans notre tête. Durant notre carrière on n'a pas roulé sur l'or mais la ferme nous a fait vivre, quel dommage de ne pas la transmettre ! Il y a des emplois potentiels sur une exploitation, pourquoi les supprimer alors qu'il y a du chômage en France. » *Jean-Louis*

D'une transmission imaginée avec leur fils à une transmission hors cadre familial

« Les derniers dix ans, inconsciemment je crois qu'on se projetait un peu avec notre fils. Il avait une formation agricole et on pensait qu'il allait reprendre en lait, c'était possible en GAEC avec les voisins. Mais à l'époque je n'étais pas encore à la retraite. On avait envisagé de lui laisser une partie de l'exploitation et nous aurions gardé un hectare et demi pour les fruits. Mais il a choisi une autre orientation, il est inséminateur. On lui a quand même reposé la question mais ça l'intéressait pas de revenir dans la région. On s'est alors dit : il faut qu'on trouve quelqu'un d'autre ! » *Jean-Louis*

La recherche d'un repreneur et la rencontre


« Mathieu, je le connaissais un peu parce qu'il était en BTA avec notre fils, après je l'ai perdu de vue. Mais je le voyais de temps en temps parce qu'il était tondeur. En prenant de l'âge, c'est lui qui venait tondre à la ferme.



© Louise Tissot

« C'était important pour nous de bien connaître celui qui prenait notre place »

Un jour il nous a dit : « Moi j'aimerais bien m'installer, je cherche une exploitation; si vous avez personne vous pensez à moi ! »

Danièle et Jean-Louis se donnent le temps. Ils s'inscrivent au Répertoire Départemental Installation [ RDI cf. outils CA69 page 49] de la Chambre d'agriculture (qui était géré par l'ADASEA à cette époque). « On a eu plusieurs visites : des gars d'aplomb et d'autres moins.

Mais rien ne s'est concrétisé, ce n'est pas allé bien loin. » *Jean-Louis*

Le stage reprise pour se rassurer

« Quand on a commencé le stage reprise, notre décision de transmettre à Mathieu, était prise mais c'était important pour nous de bien connaître celui qui prenait notre place. Mathieu ça lui permettait de

La ferme Buffin-Beaudoin

se familiariser avec les terrains, les voisins, l'environnement, la commercialisation, et de travailler sur son projet économique. Et puis pendant le stage, autant pour le repreneur que pour le cédant, on peut toujours changer d'idée. »

« A l'époque la ferme ne dégagait pas un revenu pour deux. Mathieu était au courant, il avait la tonte donc ça permettait de compenser. Pendant son stage, il continuait à tondre, il voulait garder sa clientèle. Il l'organisait en fonction des travaux de la ferme. Avec ses deux activités ce n'était pas facile mais quand je le voyais s'organiser ça me sécurisait, petit à petit je me suis dit : il tient la route. » *Jean-Louis*

Au départ, Mathieu voulait acheter les bâtiments

Rapidement la question de la vente ou la location se pose pour les bâtiments, sur un

lieu à forte symbolique sentimentale. Les terres ne sont pas concernées car elles sont louées au GFA familial.

« Nous, psychologiquement, on n'était pas prêt à vendre les bâtiments et il fallait déjà préparer les enfants et le reste de la famille; Quand on est parti de la ferme, ça a été très dur pour eux, tous les ans la fête familiale se passait à la ferme, les neveux et nièces venaient en vacances. Petit à petit, ça s'est estompé, maintenant les fêtes familiales elles se font ailleurs, on loue une salle et ça se passe bien, parfois on reparle de la ferme, on a plein de photos. C'est plein de souvenirs. » *Danièle et Jean-Louis*

Pour nous, ce n'était pas possible d'installer quelqu'un en lui vendant la totalité

« Si tu achètes, t'es coincé pour x années, tu n'as pas le droit à l'erreur et puis l'investis-



© Louise Tissot

« Psychologiquement, on n'était pas prêt à vendre les bâtiments. »


tissement que tu fais dans les bâtiments, tu ne pourras pas le faire sur l'exploitation. Notre matériel, il était fonctionnel mais vieillissant, il fallait investir au départ. Si on immobilise des capitaux dans l'immobilier, ils ne sont pas disponibles ailleurs. »

Les NICOLAS décide de proposer la ferme « tout en fermage avec une option pour

racheter les bâtiments à moyen terme. « On lui a dit franchement : on te loue tout, tu n'as pas obligation de réussite, si dans quatre, cinq, six, dix ans tu nous dis j'en ai marre, ça va pas ... et bien tu arrêtes, on te fera pas de reproches ; et si ça va bien, on en recause... si tu veux toujours acheter, tu achèteras. »

Aujourd'hui les NICOLAS, Mathieu et Julia sont en discussion pour la vente des bâtiments.

C'est indispensable de s'informer et d'être accompagné

« Au début, on a participé à une réunion d'information et de sensibilisation organisée par la MSA et l'ADASEA : le déroulement d'une succession, le stage reprise, les aides qu'on pouvait avoir. On a fait aussi un stage de préparation à la retraite [ cf. outils ADDEAR page 47], organisé par l'ADDEAR où on abordait les questions, les problèmes qu'on allait rencontrer. Quand arrive le moment de prendre la décision, ça engage quand même toute notre vie et celle des repreneurs. Être accompagné pour nous c'était primordial, c'était sécurisant ; sans accompagnement, on l'aurait fait mais on aurait galéré plus et on aurait eu l'esprit moins tranquille. » *Danièle*



© Louise Tissot

Ils sont accompagnés par Sabrina, une conseillère de l'ADASEA durant plusieurs mois. « Dès le départ on a été très bien cadré, ça nous a permis de bien faire les choses au niveau juridique, comptable, administratif. On a su profiter des stages de formation qui nous étaient proposés. » *Jean-Louis*

On s'est fait du souci au début pour Mathieu

« Il y a eu une période où je n'étais pas bien ...Ce qui a été le plus difficile pour nous, je pense, c'est les premières années où il était tout seul. La ferme est isolée,

La ferme Buffin-Beaudoin

il avait des copains mais ils n'étaient pas tous les jours là. » *Danièle*

« Je suis souvent allé le remplacer le week-end et puis l'aider les deux premières années pendant les agnelages quand il était en tonte. Je crois que ça le sécurisait qu'il y ait quelqu'un qui passe dans la journée. » *Jean-Louis*

En 2014 c'est Julia, la compagne de Mathieu, qui à son tour s'installe sur la ferme. « Julia elle a une bonne formation technique agricole. La pratique elle l'a appris sur le tas en travaillant pour le service de remplacement. Elle est super, elle manie mieux le tracteur que moi maintenant. » *Jean-Louis*

Des choix de circuit de commercialisation et un capital raisonnable

« L'avantage de notre ferme c'est qu'elle était financièrement facile à reprendre. Le capital d'exploitation n'était pas énorme.

Le troupeau en moutons ça représente pas beaucoup et il n'y a pas les problèmes de mise aux normes comme la production laitière. » *Jean-Louis*

L'évolution de la ferme vers la vente directe sur les dix dernières années est un critère important de la transmission. « Avoir une partie en vente directe, c'est une sacrée sécurité, le prix et les quantités sont faits d'avance. » *Jean-Louis*

Jean-Louis et Danièle décident aussi de ne pas trop baisser les capacités de production de l'exploitation. « Parce que si on veut installer quelqu'un derrière nous, il faut qu'il puisse travailler tout de suite ... » *Jean-Louis*

Quitter la maison : On fête Noël à la ferme et vous le jour de l'an

La réhabilitation d'une grange en habitation est évoquée par Danièle mais Jean-Louis, lui,



© Louise Tissot

souhaite partir de la ferme. « J'avais vu trop de copains qui s'étaient installés avec les parents et ce n'était pas toujours marrant ! Il faut que le jeune il fasse son exploitation à lui, c'est son affaire et ce n'est pas à l'ancien de lui dire ce qu'il faut faire. » *Jean-Louis*

« La SAFER nous avait fait une estimation : approximativement, ça faisait 280 000 à 300 000 euros (sans les travaux). Ce n'était pas possible pour nous, il fallait trouver une autre solution. Si on veut installer, il faut s'en donner les moyens, alors on a loué la maison à Mathieu et nous on a pris une location ailleurs. » *Jean-Louis*

« Pour le départ, on s'était fixé comme limite le 31 décembre, Mathieu nous avait dit : Vous fêtez Noël et moi le jour de l'an. On a déménagé entre Noël et le Jour de l'an. » *Danièle*

Changer d'habitation, de lieu, ça facilite le changement de vie à la retraite

« On n'a plus du tout la même vie après la transmission. Et le fait de changer de lieu, ça permet de se réadapter, de se dire que la page se tourne. » *Danièle*

On est bien dans notre retraite parce que les jeunes sont bien sur la ferme

« Juste avant qu'on prenne notre retraite, notre plus proche voisin m'a dit : si tu n'as pas de repreneur, pense à moi pour les surfaces mais ... j'aimerais mieux avoir un voisin ! »

Mathieu et Julia sont bien intégrés, lors de leurs installations successives, ils ont invité tous les agriculteurs du coin pour se présenter. « La réussite de la transmission ça tient beaucoup à la personnalité des gens. » *Jean-Louis et Danièle*



© Louise Tissot

« En ce moment, par chez nous, la transmission n'est pas facile dans le secteur de l'élevage. Beaucoup ne voient pas comment transmettre, mais la personne qui reprend, elle n'est pas forcément obligée de faire le même truc ! Il faut leur faire confiance ! » *Jean-Louis*

« La transmission c'est un cheminement et c'est presque un contrat moral. Il faut une dose de confiance, et un peu d'inconscience aussi des fois. » *Danièle*

Les projets de la ferme

Jean-Louis et Danièle ont proposé à Mathieu et Julia d'acheter la maison d'habitation et le bâtiment agricole. Ils viennent de signer le compromis de vente.

D'autres projets sont envisagés comme la conversion en bio sur l'atelier agneau dans les 4 à 5 ans.

Les étapes de la transmission ➔

5 à 6 ans avant

Se préparer

- En parler en famille
- Participer à une **formation «Anticiper la transmission de ma ferme»** : je débute ma réflexion sur mon devenir et celui de ma ferme
- Maintenir la ferme dans un bon état et penser ses choix de développement et d'investissement en prenant en compte la transmission
- Participer à des temps d'échanges entre futurs cédants / Porteurs de projets (**Café installation transmission**)
- Prendre contact auprès des organismes (**Point accueil Transmission, MSA...**)

3 ans avant

Prévoir

- Préciser le montant de la retraite et des aides (MSA)
- Préciser ce qui est concerné par la transmission et l'évaluer
- Réfléchir à la transmission
 - Quelqu'un de la famille est-il intéressé ?
 - Si non, commencer à rechercher un repreneur ?
 - définir le « profil »
 - définir ses critères (*maison habitation, productions, conditions de cession du foncier etc.*)
- Solliciter un **accompagnement** par une tierce personne (ADDEAR, Chambre agriculture, AFOCG...)
- Renvoyer la Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole (DICAA) – je fixe une date d'arrêt

2 ans à 12 mois avant

Concrétiser & négocier

- Informer les propriétaires de son départ à la retraite
- Inscription au **RDI (Répertoire Départ Installation)** et communication dans d'autres réseaux
- **Rencontrer des porteurs de projet** (Café installation/transmission, annonces, RDI, Atelier Trans'fermes...)
- Finaliser l'estimation de la valeur de la ferme et les accords avec le/la repreneur-se.
- Compta « réelle » - transparence sur la réalité économique et financière de la ferme
- Envisager un **stage reprise**
- Anticiper les formalités comptables et administratives

Dans les mois qui précèdent

Se retirer

- Réaliser les actes de transfert
 - Bulletin de mutation des terres
 - Dossier de cessation au Centre de Formalités des entreprises (CFE)
 - Actes de cession (ventes, baux)
 - Transférer les primes, les références laitières, PMTVA...
- Accompagner le repreneur dans ses démarches (Signature des baux, autorisation d'exploiter)
- Présenter le repreneur à l'environnement local
- Faire la demande de retraite ou d'arrêt d'activité auprès de la MSA



arrêt
d'activité

Les acteurs de la transmission



L'ADDEAR de la Loire et l'ADDEAR du Rhône existent depuis une vingtaine d'années. Elles se donnent pour mission d'accompagner les porteur-se-s de projet pour créer et transmettre leur activité en milieu rural. Elles accompagnent les agriculteur-ice-s dans leurs pratiques afin de développer l'Agriculture Paysanne.

Pour cela, elles développent des activités autour de :

- La formation et l'organisation d'échanges techniques entre paysan-ne-s (ex : groupe maïs populations, formation aux techniques alternatives)
- La sensibilisation des citoyen-ne-s à l'agriculture durable et paysanne (ex : évènement « De Ferme en Ferme® »)
- L'accompagnement à la création et la transmission d'activités sur les territoires (ex : programme d'animation sur les territoires)
- L'accompagnement pour faciliter l'émergence de circuits courts de commercialisation



Contact
ADDEAR du Rhône
Gaëlle DESORME / Marion FRICHET
04 78 38 29 20 / 07 63 02 83 48
addear.69@wanadoo.fr / addear69.eta@gmail.com

ADDEAR du Rhône – ADDEAR de la Loire



Les deux associations interviennent depuis 2014 sur les territoires des Monts et Coteaux du Lyonnais en partenariat étroit avec les collectivités locales de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et du Syndicat de l'Ouest Lyonnais. Elles proposent chaque année un programme d'actions afin de débattre des questions d'installation et de transmission sur ces territoires.

Plus d'infos sur www.agriculturepaysanne.org

Contact
ADDEAR de la Loire
Delphine GUILHOT / Claire LEROY
04 77 26 45 51
appeti42@wanadoo.fr

Zoom sur nos outils pour accompagner la transmission



Les Cafés installation transmission : des soirées propices à la rencontre !

Les cafés installation transmission rassemblent localement des paysan-ne-s en projet de transmission à plus ou moins long terme ainsi que des porteur-se-s de projet désireux de s'installer.

Les témoignages permettent à chacun-e de se nourrir d'expériences vécues par d'autres pour se projeter, anticiper et construire son propre projet.

Chaque Année, les **ADDEAR du Rhône et de la Loire** vous proposent plusieurs **Cafés installation transmission** sur différents territoires : Monts du Lyonnais, Ouest lyonnais, Pilat, Roannais.



ADDEAR du Rhône – ADDEAR de la Loire



©Gilles Peris

Chaque soirée réunit environ 50 à 80 personnes ! Tout le monde est bienvenu, ces moments sont ouverts à toutes et tous !



Formation « Comment anticiper la transmission de sa ferme ? Préparer son arrêt d'activité en toute sérénité »

Cette formation permet aux futur-e-s cédant-e-s d'anticiper et de se préparer à transmettre dès 50-52 ans. Ces formations permettent d'aborder les différents champs liés à la transmission.

L'enjeu de ces formations est de taille :

- aider les futur-e-s cédant-e-s à devenir acteur-ice-s de leur transmission en identifiant ce qui est important pour chacun et chacune (nouveau projet de vie à partir de leurs objectifs et valeurs)
- leur permettre d'acquérir une méthode pour construire étape par étape ce projet de transmission.

La formation en groupe est privilégiée sur ce thème, car elle permet aux cédant-e-s d'échanger entre pairs, sur des sujets et des situations sensibles et parfois complexes.



L'ADDEAR du Rhône et l'ADDEAR de la Loire organisent chaque année deux **stages « Anticiper la transmission de sa ferme »** sur les territoires Foréziens, Monts et Coteaux du Lyonnais. (1 session à Feurs et 1 session à St Martin en Haut) entre janvier et mars de chaque année.

ADDEAR du Rhône – ADDEAR de la Loire



©ADDEAR du Rhône



L'accompagnement individuel

Il s'agit d'accompagner et de soutenir la personne dans sa réflexion et tout au long de la mise en œuvre de son projet de transmission. L'accompagnateur-riche sera particulièrement attentif aux dimensions humaines : représentations et affects liés à la transmission, histoire personnelle, dialogue au sein de la famille et avec les associé-e-s éventuel-le-s, préparation à la rencontre avec de potentiels repreneurs. Ces rendez-vous individuels sont proposés en complément des accompagnements existants proposés par les chambres consulaires. Un soin particulier est apporté à la coordination entre les deux approches citées.

Les acteurs de la transmission ➔

Le renouvellement des générations en agriculture, la transmission des exploitations agricoles et du savoir-faire constituent une priorité pour la Chambre d'Agriculture du Rhône (CA69).

La CA69 accompagne, dans la confidentialité, toutes les personnes qui se posent la question du devenir de leur exploitation. Potentiellement, toute exploitation est transmissible mais pour cela il faut s'y prendre tôt. Nous vous proposons trois dispositifs adaptés : des rencontres individuelles autour de 55 ans pour tracer des projets d'avenir pour vous et votre activité, le Point Accueil Transmission (PAT) et le Répertoire Départ Installation (RDI).



Plus d'infos sur
www.deveniragriculteur.fr

Chambre d'Agriculture du Rhône



Le PAT est ouvert à tous, que vous ayez un-e repreneur-se ou non. Vous envisagez de cesser votre activité agricole (retraite ou autre) et souhaitez bénéficier de conseils : la CA69 vous propose **un entretien individuel**, sur rendez-vous, chez vous, gratuit, confidentiel et neutre qui permet de :



- ➔ Identifier les démarches à effectuer sur le plan social, juridique, réglementaire : Quand? Comment ? Avec qui ?
- ➔ Réfléchir au devenir de votre exploitation, aider à formaliser votre projet de Transmission, les aides existantes
- ➔ Clarifier vos objectifs et établir un plan d'action remis à l'issue de ce rendez-vous

Contact :
Andrée BALEYDIER
04.78.19.60.93 / 06.16.39.11.94
andree.baleydiere@rhone.chambagri.fr

Les outils pour accompagner la transmission



Le RDI vous aide à trouver le ou la futur-e associé-e ou le-la repreneur-se que vous recherchez. Chacune des étapes se fait avec votre accord. D'abord, avec vous nous construisons et présentons votre offre de manière attractive aux candidat-e-s. Elle est mise en ligne sur le site national (plus de 28 000 vues pour le Rhône et 250 contacts par an). Lorsque des candidat-e-s sont intéressé-e-s par votre offre, nous les orientons vers votre exploitation pour les rencontrer. Le jour où vous avez trouvé un-e candidat-e intéressant et intéressé, nous vous accompagnons de façon active dans la mise en relation et la définition des conditions de reprise ou d'association.



Le stage reprise est une période de test de 1 à 12 mois, gratuite pour vous, pour vous rassurer sur le sérieux du ou de la repreneur-se ou de votre futur-e associé-e et surtout pour lui transmettre progressivement votre savoir-faire. Lui, ou elle, peut ainsi prendre ses marques et bénéficier de votre expérience pour une transition en douceur.

Vous avez droit à une aide de l'Etat de 4 000€ lors d'une transmission hors cadre familial et bénéficiant des aides à l'installation.

Chambre d'Agriculture du Rhône



©Chambre d'Agriculture Auvergne Rhône-Alpes

Nous menons ces actions en partenariat et grâce au soutien financier de l'Etat, de la Région, du Département, de la Métropole et des collectivités locales.

Contact :
Hélène CHAPELLE
04 78 19 60 80
helene.chapelle@rhone.chambagri.fr

Que nous enseignent ces témoignages? ➤

Tout d'abord, chaque situation étant singulière, chaque transmission le sera aussi. Aujourd'hui, le passage de relais par la transmission familiale n'est plus systématique et si certains ont encore cette possibilité, d'autres - de plus en plus nombreux - sont amenés à construire un projet de transmission qui constituera le point culminant de leur vie professionnelle.

Ensuite, si l'argent échangé constitue un avantage appréciable pour compenser la faiblesse des retraites, transmettre ne procure pas seulement une satisfaction d'ordre économique. En effet, alors que la décision aurait pu être de contribuer à l'agrandissement des fermes voisines ou de gagner davantage par une transaction sur le marché immobilier, les porteurs de projet de transmission ont choisi de saisir l'opportunité de mettre en phase leurs convictions personnelles et/ou politiques avec leurs actes. De ce fait, leur satisfaction est immense d'aider un jeune, issu ou non du milieu agricole, à réaliser son projet.

Ces témoignages nous montrent aussi comment se construit la confiance lors du processus de transmission-reprise. On constate que des cédants ont déterminé des critères non négociables, ils se sont montrés vrais face aux candidats à la reprise et cela a sécurisé la relation cédant-repreneur. De plus, la capacité d'écoute et de compréhension mutuelles a contribué à favoriser une confiance réciproque qui a pu être confortée ensuite dans la relation de travail au quotidien sur la ferme.

Enfin, transmettre c'est accepter de tourner une page pour en écrire une autre, passer d'une vie où le travail et la passion du métier tiennent une place prépondérante à une vie où l'on sait que l'on aura du temps... En effet, dès lors que l'on s'apprête à transmettre sa ferme, va débiter une nouvelle quête de sens : comment continuer à se sentir utile ? Comment être heureux ? Et si cela allait de soi jusque-là ou que l'on ne se posait pas ce genre de question, il n'en est pas de même au moment de se préparer à

cette étape de transition. Dans ces témoignages, on perçoit qu'aucun d'entre eux n'a pu faire l'économie d'une période de doute et de questionnement pendant laquelle il a cherché ses propres réponses. L'authenticité des leurs paroles est bien représentative de ce que nous entendons lorsque nous accompagnons en formation les « porteurs de projet de transmission » convaincus de l'avenir d'une agriculture à taille humaine.

Merci donc à l'ADDEAR de la Loire et du Rhône de nous avoir invités à contribuer à ce recueil. Gageons que la vérité de ces témoignages encouragera d'autres agriculteurs à envisager la possible transmission de leur ferme avec confiance et sérénité. Que ce recueil aide l'ensemble des acteurs d'un territoire à renouveler leur regard et à poursuivre les démarches de coopération pour la transmission agricole.

*Dominique Lataste, psychosociologue et
Brigitte Chizelle, sociologue d'intervention
Autrement dit – Riorges (42)*

Remerciements ➤

Coordination : Gaëlle DESORME (ADDEAR 69) et Delphine GUILHOT (ADDEAR 42)

Rédaction : Les étudiants du Master 2 « Gestion des territoires et développement local » (GTDL), parcours « Développement Rural » : Sébastien SAJAS, Louise TISSOT, Swan DIWO, Elsa JOURDAN et Camille CRINI. Gaëlle DESORME (ADDEAR 69) et Delphine GUILHOT (ADDEAR 42)

Nous remercions chaleureusement

Les témoins pour leur disponibilité et la sincérité de leur témoignage.

Les étudiants de l'Université Lyon 2 pour la qualité et leur implication dans ce travail.

Les élu-e-s de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et du Syndicat de l'Ouest Lyonnais pour leur confiance et leur engagement auprès des ADDEAR.

Le groupe local paysan de l'Ouest Lyonnais qui a eu l'idée de réaliser ce recueil.

Les adhérents des ADDEAR du Rhône et de la Loire qui ont suivi la réalisation au long cours de ce projet.

Pascale POINT pour la relecture attentive.

Dominique LATASTE et **Brigitte CHIZELLE** pour leur contribution et les échanges réguliers qui nous permettent de toujours réajuster nos actions.

Merci à **la Chambre d'Agriculture du Rhône, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais** et au **Syndicat de l'Ouest Lyonnais** pour leurs contributions.

Graphisme : Marie Céline BOYER – POETHIK | www.poethik.com

Impression : Imprimerie des Monts du Lyonnais, décembre 2017, 3 000 exemplaires imprimés sur papier PEFC.

Photo de couverture : Louise TISSOT

ADDEAR du Rhône – 58 rue Raulin – 69007 Lyon | **ADDEAR de la Loire** – 4 bis Rue Philibert Mottin – 42110 Feurs

Histoires de transmissions



Une ferme, c'est avant tout une histoire de femmes et d'hommes sur un lieu qu'ils ont façonné, harmonisé selon leurs valeurs, où ils ont entrepris avec toujours la volonté de s'y épanouir. C'est un lieu de compétences, où s'expriment une multitude de savoir-faire. C'est souvent le choix d'une vie. La particularité d'une ferme c'est qu'elle peut vivre encore quand il est temps de passer le relais. Il est possible de maintenir une continuité en acceptant que la génération suivante prenne sa place pour poursuivre l'histoire. Transmettre, c'est se mettre en mouvement, partager le passé pour que le futur s'accomplisse.

Nous, paysan·ne·s des ADDEAR, croyons en cette continuité. Nous pensons que les transmissions des fermes sont gage de qualité pour la dynamique rurale. Nous sommes convaincus que des fermes nombreuses permettent de maintenir la vie sur nos territoires ruraux, qu'elles sont les actrices d'une économie circulaire, d'une alimentation de qualité et du maintien du lien social.

Alors, lisez, relisez et partagez ce recueil, afin que germe ou se confirme pour chaque paysan·ne·s, la volonté de transmettre sa ferme.

*Amicalement
Les administrateurs et administratrices des ADDEAR 42 et 69*

Ce projet coordonné par l'ADDEAR du Rhône et de la Loire a été financé par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

